

Filière fiscale - CAPN de mouvement complémentaire mutation C au 1^{er} janvier 2011

La commission paritaire nationale du mouvement complémentaire pour le 1^{er} janvier 2011 s'est déroulée du 4 au 10 novembre 2010 et les suites ont été données le 26 novembre 2010.

Le projet de mouvement général de mutation pour le 1^{er} janvier donner les résultats suivants :

Le total des demandes déposées est de **1 660** et **317** demandes ont été satisfaites soit un pourcentage de satisfaction de **19,1 %** (hors réorganisations).

Au projet « 46 départements étaient fermés, 23 ouverts dont 15 en province.
(voir carte de France des mutations et niveaux de coupure avant CAPN du 3 novembre 2010).

Pour ce mouvement de mutation au 1^{er} septembre 2010, le nombre de départs en retraite est en recul.

Les suites du mouvement complémentaire de mutation au 1^{er} janvier 2011 donnent les résultats suivants :

Le total des demandes de mutation satisfaites est de **445** soit un taux de satisfaction de **26,19 %** (hors réorganisations).

La différence entre les taux du projet et des suites hors réorganisations est de **7,09 %**.

246 rapprochements externes restent en attente et **38** départements sont fermés.

Tableau de synthèse et comparatif du mouvement avant et après CAP :

Libellés	Avant CAP	Après CAP
Total des demandes déposées	1 660	1 660
Total des demandes satisfaites	317	445
Taux de satisfaction	19,1 %	26,19 %
Rapprochement en attente	256	246
Nombre de départements fermés	46	38
Mutations RIF/Province	42	57

En conclusion, FO a dénoncé les suppressions d'emploi prévues pour 2011 à la DGFIP.

Suppressions d'emploi qui touche en très grande majorité la catégorie C et qui impacte les conditions de travail, les règles de gestion (temps partiel, congés, notation, etc...), la réalisation des missions et bien sûr les mutations.

Le nombre élevé des départements fermés, des rapprochements en attente sont très souvent source de détresse morale et matérielle, ce qui pour **F.O.-DGFIP** est profondément inacceptable.

C'est dans ce contexte que les représentants **F.O.-DGFIP** sont intervenus durant la CAP pour tous les agents qui leur ont confié leur dossier pour qu'ils obtiennent satisfaction.

Vous trouverez ci-joint la déclaration liminaire que les représentants de **F.O.-DGFIP** Filière fiscale ont lue lors de cette CAP.

Les représentants du Syndicat **F.O.-DGFIP**

Annick BAYER – Tony PLUMAIN